

De heresi catharorum in Lombardia

In primis temporibus cum heresis Catharorum in Lombardia multiplicari cepit, primun habuerunt quemdam episcopum marcum nomine, sub cuius regimine omnes Lombardi et Tussi et marchisiani regebantur. Et iste marcus habebat ordinem suum de bulgaria. Adueniens quidam, papasnicheta¹ nomine, de constantinopolitanis partibus in lombardiam, cepit causari ordinem bulgarie, quem marcus habebat. Unde marcus episcopus cum suis subditis hesitare incipiens, relicto ordine bulgarie, suscepit ab ipso Nicheta ordinem drugonthie. Et in illo ordine drugonthie aliquibus temporibus cum suis omnibus complicitibus commoratus est. Preterea, alio tempore, uenit quidam de ultra marinis partibus, petracius nomine, cum sociis suis, et quedam retulit noua de quodam symone episcopo drugonthie, a quo origo suscepti ordinis a nicheta processerat. Et dicebat ipse petracius, quod ille simon fuit inuentus in conclau cum quadam, et quia alia contra rationem fecerat. Set et in aduentu istius petracii marcus iam mortuus erat et ei alius in episcopum successerat, Iohannes Iudeus nomine, et ab eodem marco ordinem episcopi acceperat. Et causa uerborum istius petracii, quidam dubitauerunt de ordine accepto ab illo simone, quidam non ; et de hac causa seditio orta est inter eos et ita in duas partes diuisi sunt. Ad hoc tandem deueniunt quod una pars obediebat Iohanni iudeo, et altera pars elegerunt in episcopum Petrum de florentia. Et ita utraque pars in hoc statu per aliquos annos existitit.

Quidam uero de eius sapientibus, de hac diuisione dolentes et ad unitatem eos reducere cupientes, ad hoc deueniunt quod ex utraque parte legati electi sunt et eos communiter ad quemdam episcopum ultra montes miserunt tali pacto quod quicquid ille episcopus de diuisione illorum censisset, sine contradictione obedirent sententie illius episcopi. Set ille episcopus, rationibus utriusque partis auditis et diligenter inspectis, talem protulit sententiam, ut illi duo episcopi Lombardia cum suis sequacibus conuenirent in unum et sortes proiecerentur inter illos duos episcopos, scilicet Johannem iudeum ex una parte et petrum de florentia ex alia, et super quem istorum sors episcopatus caderet, alius ei subisset et omnis multitudo subditorum in duas partes prius diuisa communiter ei obtemperaret; et ut ille episcopus sorte electus iret in Bulgariam ordinem episcopatus suscipere, et ut repatriatus, suscepto ordine bulgarie, totam multitudinem illorum reconsolaretur per impositionem manuum.

¹*Papas* est un terme du christianisme oriental qui désigne en grec un ecclésiastique. Les latins ont entendu dans ce *papas* grec, le *papa* latin, c'est-à-dire un pape et non un pope. En ce qui concerne le personnage, faire le rapprochement avec *Papa Niquinta* nommé dans un acte de bornage cathare de l'Église du Carcassès. Voir Guillaume Besse, *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne*, Paris, 1660, pp. 483-486.

L'hérésie des cathares en Lombardie.

Au début, quand l'hérésie des cathares commença à se multiplier en Lombardie, ils eurent en premier un évêque qui s'appelait Marco, et tous les Lombards, les Toscans et les habitants de la Marche¹ étaient régis par son autorité. Ce Marco détenait son Ordre² de Bulgarie. Mais quand un certain Père³ Nicèta, de Constantinople, arriva en Lombardie, il commença à mettre en cause l'Ordre de Bulgarie⁴ que Marco détenait. Il s'ensuivit que l'évêque Marco se mit à douter avec ses condisciples. Il abandonna alors l'Ordre de Bulgarie et se rallia à l'Ordre de Dragovitie de ce Nicèta. Il demeura quelques temps dans cet Ordre avec tous ses condisciples.

Par la suite, bien après, un certain Petracius vint d'Outre-mer⁵ avec ses compagnons et il rapporta des informations sur un certain Simon, évêque de Dragovitie, qui avait ordonné Nicèta. Ce Pétracius avançait que ce Simon avait été trouvé dans une chambre, enfermé avec une femme, et que par ailleurs il s'était comporté de manière irraisonnée. Mais quand ce Pétracius était venu, Marco était déjà mort et un autre, qui s'appelait Giovanni Guideo, lui avait succédé en tant qu'évêque, et il avait été ordonné évêque par ce Marco.

Alors, à cause des propos de ce Petracius, certains doutèrent que l'ordination de ce Simon fut valide mais d'autres non. C'est pour cette raison qu'une querelle s'éleva parmi eux et qu'ils se divisèrent en deux parties. Finalement, ils en arrivèrent au point qu'une partie continuait d'obéir à Giovanni Guideo et que l'autre élut évêque Pietro di Firenze. C'est ainsi que l'une et l'autre partie restèrent dans cette situation pendant quelques années.

Mais certains de leurs sages, qui déploraient cette division, voulurent les faire revenir à l'unité. Pour y parvenir, ils firent élire des délégués dans les deux parties et ils les envoyèrent tous ensemble à un évêque ultramontain⁶ avec cet accord que quelque soit la décision que cet évêque prendrait sur leur division, ils lui obéiraient sans aucune contradiction. Après que cet évêque eut entendu les explications des deux parties et qu'il les eut examinées attentivement, il décida que les deux évêques de Lombardie ainsi que leurs condisciples devaient se rassembler en un lieu afin d'élire l'un des deux évêques, c'est-à-dire Giovanni Guideo et Pietro di Firenze, par tirage au sort. Ainsi, celui qui serait désigné par le sort devait hériter de l'épiscopat mais l'autre devait se soumettre à lui, et tous les membres des deux parties devaient passer, réunifiés, sous son autorité. Ensuite, cet évêque élu par le sort devait se rendre en Bulgarie pour recevoir son ordination d'évêque, et à son retour, après qu'il l'ait reçu, tout le monde devait être Reconsolé par son imposition des mains.

¹Il s'agit de la Marche de Trévise qui comprenait Venise.

²Ce terme désigne l'autorité épiscopale. Ici cela indique que Marco relevait de l'autorité de l'évêque de Bulgarie. C'est de lui qu'il tenait son ordination d'évêque.

³Voir la note 1 de la partie latine.

⁴Hélas, il n'est pas précisé les raisons pour laquelle l'Ordre de Bulgarie fut remis en cause. S'agissait-il de différences théologiques ? D'une remise en cause de la dignité de l'évêque bulgare ? Rien ne peut nous l'indiquer ici.

⁵Ce terme désigne les pays de l'orient ou du moyen-orient, c'est-à-dire les contrées qui se trouvent à l'est. Le panel de la provenance de Petracius est donc très étendue, mais il ne peut s'agir que des pays où les églises cathares étaient implantées : Turquie, Macédoine, Bulgarie, Bosnie ou Croatie.

⁶C'est-à-dire, littéralement, de l'autre côté des montagnes. Le terme est vague, mais la suite du récit nous indique qu'il s'agit de la Bulgarie.

Legati uero, hac sententia accepta, uenerunt in Lombardiam, et diuulgata est sententia. Et termino statuto in quo sententia adimpleretur et sortes proicerentur, Petrus de florentia, unius partis episcopus, sententiam adimplere et sortes proicere rennuit. Et ita ab officio episcopatus a suis subditis reprobatus est. Et ita secundum sententiam omne regimen episcopale Johanni iudeo sententiam adimplere uolenti de iure cedebat. Set quidam alterius partis, sibi aduerse, ob maliuolenciam eidem obtemperare nolabant.

Interea uero quidam sapientes adheserunt Johanni iudeo et precibus illum sollicitauerunt ut se, quasi odiosum a quampluribus, ab episcopali officio remoueret ex humilitate, asserentes, quod ex eius remotione posset inter eos pax et concordia prouenire, addentes, quod hic unum ex sua parte loco illius eligent, et < unus > ex altera, uice illius petri de florentia, qui ad impletionem sententiae defecerat, substitueretur ; et inter hos duos electos sortes, sicut in sententia continebatur, proicerentur, et qua sorte episcopus esset electus, episcopali dignitate communiter super omnem multitudinem sine conditione fungerentur. Hiis itaque precibus motus, Johannes, uidens se in pace et tranquillitate dominium habere posse, et cupiens multitudinem diuisam ad unitatem reuocare, consilio eorum acquieuit et uirtute quam habebat < se > priuauit. Et ita fama hec diuulgata est. Factum est autem ut, secundum prius in terminem < quem > constituerant, congregarentur in loco qui dicitur mosium, et ibi taliter decreuerunt, ut una pars eligeret unum ex alia parte quemcumque uellet et e conuerso. Et ita factum est ut ex parte Johannis iudei quidam nomine Garattus electus est ab alia parte, et ex aduersa parte Petri de Florentia alius nomine Iohannes de Iudice, et omnis multitudo illi ex hiis duobus quem sortes episcopum declararent sine repugnantia obediret. Et ita garattus sorte episcopum declaratus est. Et incontinenti ibi omnes pacificati sunt. Et statuerunt certum terminum in quo debebant tribuere societatem hominum et expensas isti Garatto ad iter peragendum in Bulgariam recipere consolationem et ordinem episcopatus et, eo repatriato, reconsolari multitudinem secundum quod in sententia ab episcopo ultramontano sancitum fuerat. Hiis itaque ordinatis, omnes redierunt in sua.

Set iste garattus, ante terminum constitutum, duobus testibus astantibus, reprehensibilis, causa unius mulieris, habitus est. Qua de causa a compluribus illorum illius dignitatis indignus creditus est, et propter hoc non crediderunt se teneri promissione obedientie quam sibi fecerant. Unde multitudo prius in duas partes diuisa, tunc in sex partes dispertita est. Sicut autem superius dictum est, ante terminum in quo promiserant illi garatto dare societatem et expensas eundi in bulgariam, quidam de diszennano, facta congregatione, elegerunt quendam sibi episcopum nomine Johannem bellum, et eum miserunt ultra mare in drugonthiam ut ibi ordinaretur episcopus ; et hec est modo pars amezonis. Item quidam de mantua cum suis sequacibus elegerunt quendam nomine Coloianem sibi in episcopum et, eo in sclauonia misso, post receptionem ordinis, episcopatus officio super eos functus est.

Après avoir accepté cette décision, les délégués revinrent en Lombardie et en rendirent compte, mais quand ils expliquèrent les modalités d'exécutions de cette élection par tirage au sort, Pietro di Firenze, évêque d'une des parties, refusa d'obtempérer et de procéder au tirage au sort. Alors, cet évêque fut destitué de son ministère par ses condisciples et conformément à la décision prise, le ministère épiscopal en entier revint de droit à Giovanni Guideo qui avait bien voulu s'y conformer. Mais une autre partie, hostile à ce dernier, ne voulait pas obtempérer par acrimonie.

Cependant, certains sages approchèrent Giovanni Guideo et ils le sollicitèrent en le priant de renoncer à son ministère épiscopal par humilité, parce que le plus grand nombre le détestait quasiment. Ils lui assurèrent que sa démission pouvait ramener tout le monde à la paix et à la concorde. Ils ajoutèrent que maintenant, ils éliraient à sa place une personne de sa partie, et une personne de l'autre partie, à la place de ce Pietro di Firenze qui avait refusé d'obtempérer, et de procéder à un tirage au sort entre les deux élus, comme cela avait été décidé. Ainsi celui qui sera désigné par le sort s'acquittera de la dignité épiscopale sans condition sur toute la communauté de façon générale.

Ébranlé par ces prières, Giovanni, qui désirait faire revenir tout le monde à l'unité, acquiesça à leur conseil et, voyant qu'il pourrait tenir sa communauté dans la paix et la tranquillité, il se priva du pouvoir qu'il détenait.

Il s'est passé que, conformément à la date qu'ils avaient fixée ci-avant, ils se rassemblèrent dans une localité qui s'appelle Mosio¹, mais là, ils décidèrent qu'une partie élirait une personne de l'autre partie, n'importe laquelle, celle qu'elle voulait, et inversement. Il en résultait qu'un certain Garatto, de la partie de Giovanni Guideo, fut élu par l'autre partie, et que dans la partie adverse, celle de Pietro di Firenze, ce fut Giovanni di Giustizia. Il fut également décidé que tout le monde obéirait sans rechigner à celui des deux que le sort désignerait comme évêque. Et c'est Garatto qui fut désigné par le sort. Alors, immédiatement, tous se firent la paix. Ensuite, ils fixèrent une date à laquelle ils devaient accorder une escorte et des subsides à ce Garatto pour faire le voyage jusqu'en Bulgarie, afin de recevoir la consolation et l'ordination épiscopale, et qu'après son retour, tout le monde soit Reconsolé selon ce qui avait été prescrit par l'évêque ultramontain. Cela ayant été réglé, tout le monde rentra chez soi.

Mais avant la date fixée ci-avant, ce Garatto, en présence de deux témoins, passa pour avoir eu une attitude répréhensible avec une femme. Pour cette raison, il fut considéré par la plupart d'entre eux comme indigne de cette dignité, et de ce fait, ils crurent qu'ils n'étaient pas tenus par la promesse d'obéissance qu'ils avaient faite. Par conséquent, la communauté qui était auparavant divisée en deux parties fut dispersée en six parties.

Or, comme on l'a dit ci-dessus, avant la date à laquelle ils avaient promis de donner à ce Garatto l'escorte et les subsides pour aller en Bulgarie, certains de Desenzano, après s'être rassemblé, élurent pour eux un évêque du nom de Giovanni Bello, et ils l'envoyèrent outremer, en Dragovitie, afin qu'il y soit ordonné évêque. Ce pays est une partie seulement du territoire des Amazones².

De même, certains de Mantoue et leurs partisans élurent pour eux un évêque du nom de Coloiano, et il fut envoyé en Slavonie, et après qu'il eut reçu son ordination, il exerça sur eux sa fonction d'évêque.

¹ Localité entre Crémone et Mantoue.

² On situait le pays des Amazones du côté de la Thrace, c'est-à-dire approximativement la Bulgarie où se situait la Dragovitie, autour de Philippopolis, aujourd'hui Plovdiv, en Bulgarie.

Eodem itaque modo quidam alius, Nicola nomine, a congregatione uincentinorum electus et in sclauania ad ordinem recipiendum missus, post reditum ab eis episcopus teneretur. Similiter et in tussia duo episcopi ordinati sunt. Et sic iste garattus, < quamquam > sibi omnes ex promissione tenebantur obedire, ab istis prenomatis derelictus est, quibus ipse prohibuit ne taliter multitudinis dominium usurparent. Ipse inde, contemptentes preceptum eius, ab incepto minime destiterunt. Omnibus itaque, ut dictum est, episcopis ordinatis, quidam alii mediolanenses, consiliis et actibus istorum non consensientes, sicut promiserant garattum pro episcopo habere uolebant. Set iste garattus, uidens se a maiori parte derelictum, non acquieuit, dicens Iohannem iudeum, qui ex humilitate et causa diuisionis ad unitatem reducende episcopatum reliquerat, digniorem esse ad hoc officium. Set Iohannes uero eius alius, Ioseph nomine, substitutus est. Et Ioseph isto mortuo, successit Garattus. Qui uero garattus, cum complicitibus suis, omnes predictos episcopos cum suis sequacibus de promissione sibi prius ab eis facta astrictos fore causantur nisi ab eo soluantur, et contra deum et contra rationem illos ordinem episcopatus accepisse iudicat. Et ob hoc aliquem illorum episcoporum non uult in communicatione orationum suarum et in reuerentiis faciendis suscipere nisi coloianum, quem nuper absoluit et cum eo pacem fecit. Tali itaque modo, sicut superius narratum est, multitudo catharorum, imo hereticorum ac peruersorum necnon et doctrine christi adult<erat>orum, prius in unitate consistens, in duas partes primo diuisa est et postea in sex.

Haec est unius partis haeticorum credentia. Marchisius de Soiano episcopus illorum de Descenzano et Amezo eius filius maior, prelati unius partis Catharorum, qui habent ordinem suum de Drugonthia, credunt et predicant duos deos siue dominos sine principio et sine fine, unum bonum et alterum malum penitus. Et dicunt quod unusquisque creauit angelos, bonus bonos et malus malos, et quod bonus deus omnipotens est in celesti patria et malus dominatur in tota hac mundiali machina. Et dicunt quod lucifer est filius dei tenebrarum, eo quod dicitur in euangelio Johannis : «uos autem patre diabolo estis». Et infra : «Quia mendax est, et pater eius diabolus », scilicet lucifer, ut exponunt, est mendax. Et dicunt quod hic lucifer ex hoc suo regno ascendit superius in celum, pro eo quod dicitur ysaia propheta: «Conscendam in celum» etc. Et tunc trasfigurauit se in angelum lucis.

Ce fut également le cas d'un certain Nicola. Élu par la communauté de Vicence, il fut envoyé en Slavonie pour recevoir son ordination, et à son retour, ils le considérèrent comme leur évêque. Ce fut pareil en Toscane, deux évêques furent ordonnés. Alors, bien que tous aient été tenus d'obéir à ce Garatto en raison de leur promesse, ils l'abandonnèrent, malgré qu'il leur eut enjoint de ne pas usurper le pouvoir sur la communauté. Mais au mépris de son ordre, ils ne renoncèrent pas à leur entreprise. Ainsi, après que tous ces évêques aient été ordonnés, comme nous l'avons dit, des Milanais ne consentirent pas à leurs résolutions et à leurs actes. Alors, conformément à ce qu'ils avaient promis, ils voulurent avoir Garatto pour évêque. Mais ce Garatto, voyant qu'il était délaissé par la plus grande partie, ne le voulut pas en disant que Giovanni Guideo était plus digne d'occuper cette fonction, parce qu'il s'en était dessaisi par humilité, afin de ramener leur division à l'unité. Mais comme Giovanni Guideo refusa cette proposition, ce groupe envoya de nouveau des délégués outre-mont afin de recevoir l'avis de l'évêque sur ce point. Celui-ci, après avoir entendu comment les choses s'étaient passées, désapprouva complètement ce qui avait été fait, et il manda à Giovanni Guideo de venir en Bulgarie pour qu'il accomplisse ce qui avait été décidé, afin qu'il soit évêque sur tous ceux qui le soutenait. Et il fut fait ainsi. Mais après son décès, un certain Giuseppe lui succéda, et quand celui-ci mourut à son tour, Garatto le remplaça. Et ce Garatto ainsi que ses condisciples allèguent que tous les susdits évêques ainsi que leurs suivants seraient tenus par la promesse qu'ils lui avaient faite auparavant s'ils n'en étaient pas relevés, et il juge que ceux-là avaient reçu l'ordination épiscopale en dépit de Dieu et de la raison. Et pour cette raison il refuse d'admettre aucun des autres évêques dans la communion de ses prières et dans les marques de respect, excepté Coloaianno, qu'il pardonna récemment et fit la paix avec lui. C'est ainsi, comme nous l'avons rapporté ci-avant, que ces prétendus purs¹, qui sont au contraire hérétiques, pervers et adultères de la doctrine du Christ, étaient autrefois tous unis, mais qu'ils se sont divisés une première fois en deux et ensuite en six parties.

Ceci est une partie de la croyance des hérétiques. Marquisio de Soiano, évêque de ceux de Descenzano et Amezo, son fils majeur², prélats d'une des parties des cathares, lesquels relèvent de l'Ordre de Drugontie, croient et prêchent deux dieux ou deux seigneurs sans principe et sans fin. Un bon et l'autre entièrement mauvais. Ils disent aussi que chacun créa ses anges, le bon les bons et le mauvais les mauvais, et que le Bon Dieu est tout puissant dans sa patrie céleste et que le mauvais domine sur toute la construction de ce monde. Ils disent aussi que Lucifer est le fils du dieu des ténèbres, et que c'est lui qui serait cité dans l'évangile de Jean : « vous avez pour père le diable »³, et plus bas : « parce que le diable est menteur et père du menteur »⁴, à savoir que ce menteur c'est Lucifer, à ce qu'ils expliquent. Ils disent aussi que Lucifer, depuis son royaume, qui est celui-ci, monta très haut dans le ciel, et que c'est à son sujet que le prophète Isaïe aurait dit : « je monterai au ciel etc. »⁵, et qu'alors, il se transfigura en ange de lumière.

¹Cathares dans le texte latin mais nous avons traduit ce mot grec, qui signifie purs, pour rendre le jeu de mot de l'auteur. Ce passage ruine l'hypothèse que le mot cathare serait une injure que leur auraient attribué les catholiques. Il semble bien ici que se soit une de leurs propres appellations.

²Il s'agit d'un titre épiscopal spécifiquement cathare. Les évêchés cathares avaient un évêque et deux coadjuteurs nommés fils majeur et fils mineur. Quand l'évêque mourrait, le fils majeur devenait évêque, le fils mineur devenait fils majeur, et la communauté élisait un nouveau fils mineur.

³Jean 8 : 44.

⁴Ibid. La T.O.B. traduit : « parce qu'il est menteur et père du mensonge ». Le texte Latin est ambigu, littéralement il dit : « le Diable est menteur et père de lui ».

⁵Isaïe 14 : 13.

Angelis uero admirantibus propter formam eius et intercedentibus pro eo ad dominum, susceptus est <in caelo et ibi uillicus angelorum effectus est>. Unde in Euangelio luce dicitur: «Homo quidam erat diues qui habebat uillicum». Et in tali uillicatione seduxit angelos. Et tunc dicunt factum esse prelium magnum in caelo, et «proiectus est draco ille serpens antiquus» cum angelis seductis, secundum quod dicitur in Apocalypsi: «Et cauda eius trahebat terciam partem sellarum celi». Et illi angeli constabant ex tribus : ex corpore, et anima et spiritu. Et dicunt quod corpora remaserunt in caelo ociosa, que dicuntur «ossa arida» in Ezechiel. Et spiritus remanserunt ibi. Anime uero recepte sunt ab ipso lucifero et in hoc mundo incorporantur. Et quod Christus filius Dei pro hiis solis animabus saluandis uenit, secundum quod dicitur: «Filius hominis non uenit animas perdere set saluare». Et iterum in Euangelio Mathei: «Non sumus missus nisi ad oues que perierunt domus Israel». Et infra: «uenit filius hominis saluare quod perierat et ouem centesimam, que errauerat, reduxit». Et de praedicto praelio frequentant hunc Psalmum : «Deus uenerunt gentes». Et dicunt quod adhuc sunt uestes et corone in caelo, et sedes quas amiserunt, et iterum debent eas accipere. De quo apostolus: «De reliquo reposita est michi corona iusticie, quam reddet mihi Dominus in die iustos index». Et dicunt quod sententia iudicii iam data est, pro eo quod dicitur: «Princeps mundi huius iam iudicatus est». Et dicunt quod corpora humana partim uiuificantur ab illis spiritibus malignis, quos diabolus creauit, et partim ab illis spiritibus animabus que ceciderunt. Et in istis corporibus agunt ille anime penitentiam et si in corpore non saluantur, anima intrat aliud corpus et agit penitentiam. Et peracta penitentia, receptura sunt corpora et spiritus qui remaserunt in caelo, iuxta illud apostoli: «Ipse autem Deus pacis santificet uos per omnia, un integer spiritus uester et corpus et anima sine querela in aduentu Domini nostri Ihesu Christi seruetur».

Haec est sententia siue credentia alterius partis hereticorum. Colaianus episcopus unius partis haereticorum, qui habent ordinem suum de sclauonia, et Garattus episcopus alterius partis adulteratorum doctrine Christi, qui habent ordinem suum de bulgaria, credunt et predicant tantum unum bonum deum omnipotentem sine principio, qui creauit angelos et IIIor elementa. Et dicunt quod lucifer et complices sui peccauerunt in caelo. Set unde processit peccatum illorum, quidam illorum dubitant. Quidam uero dicunt – set archanum est – quod fuit quidam nequam spiritus habens IIIor facies, unam hominis, aliam uolucris, terciam piscis, quartam animalis, et fuit sine principio et

Mais les anges, admirant sa beauté et intercédant le Seigneur pour lui, il fut admis dans le ciel et là il fut fait intendant des anges. C'est pourquoi il serait écrit dans l'évangile de Luc : « *il y avait un homme riche qui avait un intendant* »¹. Or, en exerçant cette fonction, il séduisit les anges. Alors, ils disent qu'il y a eu une grande bataille dans le ciel, et que « *le dragon fut précipité, l'ancien serpent* »² avec les anges séduits, selon ce qui serait dit dans l'apocalypse : « *et sa queue enleva la tierce partie des étoiles du ciel* »³. Ces anges étaient composés de trois parties : corps, âme et esprit. Ils disent aussi que leurs corps reposèrent en paix dans le ciel, lesquels seraient « *les os desséchés* »⁴ dont parle Ézéchiél, et que leurs esprits y restèrent également. Mais leurs âmes furent prises par ce Lucifer et elles furent incorporées⁵ dans ce monde-ci. C'est pourquoi, le Christ, le fils de Dieu, était venu pour sauver ces âmes seulement, selon ce qui est écrit : « *le fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes mais pour les sauver* »⁶. De même, dans l'évangile de Matthieu : « *je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël* »⁷, et plus loin : « *le fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu et il a ramené la centième brebis qui errait* »⁸. Au sujet de la susdite bataille, ils citent fréquemment ce psaume : « *Dieu, les païens sont venus* »⁹. Ils disent aussi que les vêtements et les couronnes sont là-bas, dans le ciel, ainsi que les trônes qu'ils perdirent, et qu'ils doivent les recevoir pour la seconde fois. C'est à ce sujet que l'apôtre aurait dit : « *désormais m'est réservée la couronne de justice, que le Seigneur juste juge me donnera dans ce jour-là* »¹⁰. Ils disent aussi que la sentence du jugement <dernier> a déjà été donnée parce qu'il serait écrit : « *le prince de ce monde est déjà jugé* »¹¹. Ils disent aussi que les corps humain reçurent la vie, en partie avec ces esprits malins que le diable créa, et en partie avec l'âme de ces esprits qui tombèrent. Dans ces corps, les âmes doivent faire pénitences, et si elles ne sont pas sauvées dans ces corps, les âmes entrent dans un autre corps et doivent faire pénitence. La pénitence accomplie, elles recevront les corps et les esprits qui demeurèrent au ciel, conformément à ce que dirait l'apôtre : « *Que le Dieu de la paix lui-même vous sanctifie totalement, et que votre être entier, l'esprit, l'âme et le corps, soit gardé sans reproche à l'avènement de notre Seigneur Jésus Christ* »¹².

Ce qui suit est l'opinion ou la croyance de l'autre partie des hérétiques. Coloianus, évêque d'une partie de ces hérétiques qui relèvent de l'Ordre de Slavonie, et Garatto, évêque de l'autre partie de ces adultères de la doctrine du Christ, qui relèvent de l'Ordre de Bulgarie, croient et prêchent seulement un Dieu bon, tout puissant et sans commencement, qui créa les anges et les quatre éléments. Ils disent aussi que Lucifer et ses complices péchèrent au ciel. Mais certains d'entre eux hésitent sur l'origine de ce péché. En fait, certains disent, mais en secret, qu'il exista un mauvais esprit qui avait quatre faces : une d'homme, une autre d'oiseau, la troisième de poisson et la quatrième animale, qu'il était sans commencement, qu'il

¹ Luc 16 : 1.

² Apocalypse 12 : 9.

³ Apocalypse : 12 : 4.

⁴ Ézéchiél 37 : 4.

⁵ C'est-à-dire, mises dans des corps.

⁶ Luc 9 : 56.

⁷ Matthieu 15 : 24.

⁸ Citation abrégée de Matthieu 18 : 11-14.

⁹ Psaume 78, 1.

¹⁰ II Timothée 4 : 8.

¹¹ Jean 16 : 11.

¹² I Thessaloniens 5 : 23.

manebat in hoc chaos, nullam habens potestatem creandi. Et dicunt quod lucifer adhuc bonus descendit et uidens speciem istius maligni spiritus, admiratus est. Et colloquutione et suggestione istius maligni spiritus seductus est. Et remeavit in caelo et ibi seduxit alios, et proiecti sunt de caelo. Et dona naturalia non amiserunt que habebant. Et dicunt quod lucifer et ille alius nequam spiritus uolebant distinguere elementa nec poterant. Set inpetrauerunt a deo bonum angelum coadiutorem, et ita concessione dei et auxilio illius boni angeli ac uirtute et sapientia sua, distinxerunt elementa. Et dicunt quod iste lucifer est ille deus qui dicitur in genesi creasse celum et terram et illa opera per VI dies fecisse. Et dicunt quod lucifer ille formauit de limo terre formam ade et in illa forma ui suffocauit illum bonum angelum, secundum quod dicitur in euangelio: «Tenens soffocabat illum, dicens: Redde quod debes». Et fecit sibi Euam, ut per eam faceret eum peccare. Et dicunt quod comestio ligni prohibiti fuit fornicatio. Et secundum quosdam, sicut caro a carne, ita spiritus propagatur, iuxta illud euangelii: «Quod natum est a carne caro est, et quod natum est a spiritu spiritus est». Hinc est enim quedam dissensio inter eos. Quidam alii illorum, hanc sententiam improbant, dicunt omnes spiritus saluandos simul creatos esse et paulatim corporibus humanis infundi uoluntate dei. Qui autem dicunt quod spiritus propagatur a spiritu, credunt quod totus iste mundus constet ex illis spiritibus malignis, idest spiritus illi qui sunt damnandi, et qui saluandi. Qui uero dicunt omnes spiritus saluandos simul creatos, asseuerant quod illi spiritus qui ceciderunt incorporantur non saluandi, et ita de corpore in corpus procedunt. Et hoc erit usque ad consummationem saeculi. Et in iudicio erunt eiusdem numeri boni et mali; boni supplebunt locum illorum, mali uero habebunt poena eternam. Et hic separantur aliquantulum, quoniam quidam illorum confirmant quod pars illorum qui ceciderunt saluandi sunt, qui non uoluntate set quasi coactione peccauerunt, et qui cum deliberatione peccauerunt, damnandi sunt. Et dicunt quod alii spiritus creati sunt a deo omnipotente, qui debent supplere locum non saluandorum.

Communis omnium Catharorum opinio est, quod omnia que dicuntur in genesi, scilicet de diluuiio, de liberatione Noe et de locutione dei ad habraham, de destructione sodome et gomore sunt facta a diabolo, qui ibi deus nominatur. Et similiter ille talis deus eduxit populum de egypto et in deserto dedit eis legem, et induxit eos in terram promissionis, et misit ad eos prophetas et per prophetias istorum faciebat sibi offerri sanguinem animalium ut coleretur tanquam deus. Et si aliquando illi prophete aliqua de christo predixerunt, uirtute spiritus sancti, se nescientibus, quasi coacti, uaticinabantur. Et confitentur deum omnipotentem fecisse haec omnia non per se set per diabolum istum, tanquam per ministrum scilicet. Hoc modo dicunt pro eo quod diabolus cum sapientia et uirtute sibi a deo in creatione illata, omnia haec fecit concessione Dei hac intentione, ut

demeurait dans le chaos et qu'il n'avait pas le pouvoir de créer. Ils disent aussi que Lucifer, encore bon, descendit et qu'en voyant l'aspect de cet esprit du mal, il fut dans l'admiration. Alors, il fut séduit par les propos et par les suggestions de cet esprit du mal. Il retourna au ciel et là, il séduisit les autres, et ils furent précipités du ciel, mais alors, ils ne perdirent pas les organes sexuels dont ils étaient dotés. Ils disent aussi que Lucifer et les autres esprits voulaient diviser les éléments mais qu'ils ne le pouvaient pas. Cependant, ils obtinrent de Dieu l'aide d'un bon ange, et que c'est ainsi qu'ils divisèrent les éléments avec l'accord de Dieu et avec l'aide de la puissance et de la sagesse de ce bon ange. Ils disent aussi que Lucifer est ce dieu qui créa le ciel et la terre, et qu'il fit cet ouvrage en six jours, comme cela est écrit dans la Genèse. Ils disent aussi que Lucifer forma l'enveloppe d'Adam à partir du limon de la terre et qu'il étrangla violemment ce bon ange dans cette enveloppe, selon ce qui est écrit dans l'évangile : « *il le serrait à l'étrangler, en lui disant : Rends tout ce que tu dois* »¹. Ensuite, il lui fit Ève afin qu'il commette le péché avec elle. Ils disent aussi que la fornication fut la consommation du fruit de l'arbre défendu, et selon quelques-uns, afin que de chair en chair l'esprit se propage de cette manière, conformément à ce qui est écrit dans cet évangile : "*ce qui est né de la chair est chair, et ce qui né de l'esprit est esprit*"². Ce point est en effet un sujet de désaccord entre eux. Certains d'entre eux, qui désapprouvent cet avis, pensent que tous les esprits ont été créés ensemble et qu'ils sont destinés au salut, et au fur et à mesure, ils sont introduit dans des corps humains par la volonté de Dieu. Par contre ceux qui pensent qu'un esprit provient d'un autre esprit croient que ce bas monde est entièrement constitué de ces esprits malins, à savoir les esprits destinés à la damnation comme ceux destinés au salut. Mais au contraire, ceux qui disent que tous les esprits ont été créés ensemble et destinés au salut, affirment que les esprits qui sont « tombés » sont incarnés en tant que non destinés au salut et ainsi ils passent d'un corps à un autre, et cela jusqu'à la fin des temps; et au jour du jugement, il y aura autant de bons que de méchants ; les bons retrouveront leur place <auprès de Dieu> tandis que les méchants connaîtront la damnation éternelle. Sur ce point, les hérétiques sont quelque peu divisés, car certains d'entre eux affirment qu'une partie de ceux qui sont « tombés » sont tout de même destinés au salut : ce sont ceux qui ont péché, non de leur plein gré, mais en quelque sorte sous la contrainte, tandis que ceux qui ont péché délibérément sont destinés à la damnation. Ils affirment en outre que d'autres esprits ont été créés par la toute puissance divine, esprits qui doivent prendre la place de ceux qui ne sont pas destinés au salut.

L'opinion commune à tous les cathares est que tout ce qui a été dit dans la Genèse, à savoir le déluge, l'acquiescement de Noé, la discussion de dieu avec Abraham et la destruction de Sodome et de Gomorre, a été fait par le diable qui est appelé dieu dans la bible. Pareillement, c'est ce dieu qui fit sortir le peuple d'Égypte, qui lui donna la Loi dans le désert, qui les amena à la terre promise, qui leur envoya les prophètes et que par leurs prophéties, il se faisait offrir le sang des animaux afin qu'il soit honoré en tant que dieu. Mais si parfois, ces prophètes ont prédit des événements concernant le Christ, c'est par la puissance de l'Esprit Saint, à leur insu et comme forcés, qu'ils prophétisaient. Ils confessent aussi que le Dieu tout-puissant fit toutes ces choses, non par lui mais par le diable, à savoir en qualité d'assistant. De cette manière, ils disent pour cela que le diable, avec la sagesse et la puissance que Dieu lui a données en matière de création, a fait tout cela avec la permission de Dieu dans l'intention que

¹ Matthieu 18 : 28.

² Jean 3 : 6.

sine fine super hoc demonaretur, deo uero alia intentione permittente, ut fructum saluatorum per penitentiam ex hoc mundo extraheret.

Sclauini tempore gratie credunt quod filius dei, scilicet ihesus christus, et Johannes euangelista et maria fuerunt tres angeli apparentes in carne. Et dicunt quod Christus non in ueritate carnem suscepit, nec comedit, nec bibit, nec crucifixus, nec mortuus, nec sepultus est, et omnia que secundum humanitatem fecit, non erant in ueritate set apparencia, quia sic uidebatur. Quidam bulgaria haereticorum credunt mariam ueram feminam fuisse et filium dei ueram carnem assumpsisse ex ea, et uere comedisse et crucifixum fuisse in carne, set non cum eadem carne ascendisse, set in ascensione deposuisse.

De Johanne baptista dicunt quod fuit missus a diabolo cum baptismo asque ad impediendam predicationem christi. Et quando christum digito demonstrabat uel de eo aliquid predicebat, non a se set a spiritu sancto, et eo quasi per tubam loquentem quasi coactus ignorans loquebatur, sicut caiphis prophetauit nesciens. Pauci uero catharorum discrepant ab hac sententia; etiam bulgari hoc credunt. Omnes condempnant matrimonium et negant resurrectione istorum corporum uisibilium. Omnes dicunt baptismum aque nullo tempore contulisse salutem, etiam baptismum quod dederunt apostoli in aqua.

<Nota Bene> :

Garattus episcopus ordinatus de Bulgaria manet conconrentii ; filius eius maior Nazarius et filius eius minor Girolodus de brixia. Coloianes episcopus de mantua ; et habet ordinem de sclauonia. Filius eius maior orto de bagnolo – set modo est episcopus - ; filius eius minor Aldricus de gilinguellis de mediolano. Marchisius de soiano episcopus de drugonthia ; filius eius maior amizo. Nicola de uicencia, episcopus de sclauania; filius eius maior petrus gallus; minor uocatur prandus.

Le texte latin du *De heresy catharorum in Lombardia* est tiré du travail de la transcription réalisé par A. DONDAINE et édité dans *Les hérésies et l'Inquisition XII-XIII siècles*, Norfolk 1990, III, pp. 306-312.

son pouvoir démoniaque s'étend sans fin sur ce monde, alors que Dieu lui donnait cette permission dans une autre intention, à savoir que par la pénitence il tire de ce monde le fruit de ceux qui sont destinés au salut.

Les slaves, au temps de la grâce, croient que le Fils de Dieu, à savoir Jésus-Christ, Jean l'évangéliste et Marie furent trois anges qui ne furent incarnés qu'en apparence. Ils disent que Christ ne reçut pas une chair véritable, ni qu'il mangea, ni qu'il but, ni qu'il fut crucifié, ni qu'il fut mort, ni qu'il fut enterré et que toutes ces choses qu'il fit selon l'humanité, n'étaient pas réelles mais apparentes, parce qu'il a été vu ainsi. Certains hérétiques de Bulgarie croient que Marie étaient une vraie femme, que le Fils de Dieu pris d'elle une vraie chair, qu'il mangea véritablement et qu'il fut crucifié dans la chair, cependant il ne monta pas avec sa chair, mais la déposa dans son ascension.

Sur Jean-Baptiste ils disent qu'il fut envoyé par le diable avec le baptême pour entraver la prédication du Christ. Mais quand il montrait du doigt le Christ ou prédisait quelque chose à son sujet, il parlait en ignorant ce qu'il était poussé à dire, car cette parole ne venait pas de lui mais de l'Esprit Saint qui l'utilisait comme une trompe parlante, de la même façon que Caïphe prophétisait sans le savoir. Mais peu de cathares divergent sur cette opinion, les bulgares croient aussi cela. Tous condamnent le mariage et nient la résurrection de leurs corps visibles. Tous disent que le baptême d'eau en aucune circonstance confère le salut, même le baptême que les apôtres donnèrent dans l'eau.

<Nota Bene> :

Garatto ordonné évêque en Bulgarie demeura à Concorezo. Son fils majeur : Nazario et son fils mineur : Giraldo di Brescia. Coloiano, évêque de Mantoue reçu l'ordination de Slavonie. Son fils majeur : Orto de Bagnolo (mais celui-ci est actuellement évêque) et son fils mineur : Alderico di Gilinguelis, de Milan. Marquisio de Soiano, évêque <relevant de l'ordre> de Drugontie. Son fils majeur : Amizo. Nicola de Vicence, évêque <relevant de l'ordre> de Slavonie. Son fils majeur : Pietri Galli et son fils mineur est appelé Prando.